

Gouvernement doit s'adapter afin de tirer pleinement profit des possibilités offertes par cette nouvelle réalité. Le Gouvernement pense que la transparence et l'ouverture peuvent contribuer considérablement à l'amélioration des relations entre les gouvernements de l'hémisphère et leurs citoyens, en fournissant un moyen d'accroître la confiance à l'égard des institutions publiques.

Le Canada, en devenant le premier pays à publier ses positions de négociation au sujet de la ZLEA, à la suite d'un rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international sur la ZLEA, publié au mois de mars 2000, a joué un rôle de chef de file en établissant des normes d'ouverture et de transparence. Il continuera de travailler à l'amélioration du processus de diffusion concrète de la documentation, augmentant ainsi les possibilités de contribution des groupes de citoyens. Au mois d'avril 2001, à Buenos Aires, les ministres du Commerce de l'hémisphère ont marqué un tournant historique en approuvant la proposition du Canada de publier l'ébauche d'ensemble des textes de négociation de la ZLEA. Ces textes ont été mis à la disposition du public dans les quatre langues officielles des Amériques dans le site Web intitulé Négociations et Accords commerciaux du MAECI (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/menu-f.asp>), accompagnés de descriptions de l'ébauche des chapitres, des résumés des positions et des propositions du Canada.

Bien que le Gouvernement respecte la nécessité de la confidentialité dans les négociations entre gouvernements nationaux, le Canada collabore étroitement avec ses partenaires de l'hémisphère pour améliorer et promouvoir la transparence et la coopération avec la société civile au cours des négociations. Le Canada a été et reste un tenant des approches vers la transparence totale qui protègent les intérêts des Canadiens et renforcent leur confiance dans la capacité du Gouvernement de refléter leurs intérêts et leurs priorités.

ENGAGEMENT DES CITOYENS

L'engagement des citoyens va au-delà de la présentation au public des documents appropriés pour lui permettre de se forger une opinion critique. Il comprend également des initiatives et des processus de consultation permanents visant à renforcer la capacité des groupes de citoyens de prendre, à tous les niveaux, une part constructive au dialogue sur la politique. Différents types de mécanismes de consultation et de participation fournissent les outils nécessaires et créent des possibilités pour les citoyens d'échanger leurs vues entre eux et avec le Gouvernement, tout en donnant au Gouvernement des perspectives sur les questions et une idée des priorités

